PRB
BIOJOINT

MORTIER DE POSE ALLÉGÉ PRÊT À L'EMPLOI

EN 998-2. MORTIER INDUSTRIEL DE TYPE L

Mortier destiné au montage des maçonneries d'éléments allégés ou non, en briques ou blocs d'agglomérés.

Favorise la respiration des maçonneries de par sa composition à base de chaux naturelle et, de sa faible densité.

Réduit la pénibilité de mise en œuvre.

Contribue du fait de sa faible conductivité thermique :
- A l'homogénéité de la maçonnerie.
- Au bilan thermique du mur.
- A la réduction des phénomènes de spectres sur les enduits de façade.

Prêt à l'emploi, ce qui lui confère une régularité de composition et par conséquent une garantie dans la continuité de ses caractéristiques et performances thermiques.

DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

• USAGE
– Montage de murs extérieurs ou intérieurs en éléments de maçonneries en terres cuites ou d'agglomérés béton allégés.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
– DTU 20.1

• SUPPORTS ADMISSIBLES
– Blocs d'agglomérés béton (parpaings) NFP 14-301 de granulats courants, de ponces, d'argiles expansées…
– Éléments en briques NFP 13-301 XP 13-305 à lit de pose, plein.
– Briques à alvéoles de faibles sections débouchantes.
– Briques de parement.
– Autres supports et autres utilisations (nous consulter).

• SUPPORTS INTERDITS
– Tous produits à base de Gypse (Plâtre).
– Peintures, R.P.E.
– Bois.

• CONDITIONS D'APPLICATION
– Températures comprises entre + 5° C et + 35° C.
– Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chauds ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION
– Liants hydrauliques (chaux NHL, ciment CPA).
– Charges siliceuses et charges minérales légères.
– Agent de rhéologie et de rétention d'eau, régulateur de prise.

• PRODUITS

POUDRE :

– Granulométrie maxi (mm) :	2
– Masse volumique apparente T/m³	1,1 ± 0,1

PÂTE :

– pH (alcalin) :	12.5 ± 0.5

PERFORMANCE DE L'ENDUIT A L'ÉTAT DURCI :

– Densité : T/m³	1 à 1.2
– Résistance à la flexion (Mpa)	1 à 3

PERFORMANCE DE L'ENDUIT SELON EN 998-2 MORTIER INDUSTRIEL DE TYPE L DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS DES CONDITIONS EXTÉRIEURES SOUMISES À DES EXIGENCES STRUCTURELLES :

– Résistance en compression :	Catégorie M 2,5
– Adhérence (résistance au cisaillement) N/mm²	≥ 0,15
– Teneur en chlorure %	< 0,1
– Perméabilité à la vapeur d'eau :	μ 5/20 (valeur tabulée)
– Conductivité thermique (λ 10 sec) :	0.30 W/mK (valeur tabulée)
– Absorption d'eau W1 :	< 4 g/dm² mn 0,5
– Réaction au feu (incombustible) :	A1
– Durabilité (résistant au gel et dégel) :	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier.

• MISE EN ŒUVRE

– Taux de gâchage (%) :	21 à 23
– Durée de malaxage (minutes) :	3 à 7
– DPU (heures)	2

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

– Les blocs seront sains, propres, cohésifs et exempts de tous résidus ou autres pouvant nuire à leur bonne adhérence.
– Les blocs ne devront pas ressuer l'humidité.

• PRÉPARATION DU MORTIER

– Il peut se faire manuellement ou mécaniquement.
– Afin d'obtenir un mélange homogène, il est préférable de le mélanger à la bétonnière ou au malaxeur.
– 5,25 à 5,75 litres d'eau propre par sac de 25 kg.

• APPLICATION

Joints horizontaux

– Déposer le mortier sur le plan de pose en épaisseur de 10 à 20 mm avec une truelle ou une boite à mortier.
– L'utilisation d'un gabarit de pose permet de conserver une épaisseur constante et de réaliser suivant le profil du gabarit une discontinuité dans sa largeur (rupture thermique).
– Araser à l'aide d'une truelle le surplus de mortier de part et d'autre du mur avant le durcissement.

Joints verticaux

– Pour les joints verticaux, se référer aux règles parasismiques.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

– Contient du ciment et/ou de la chaux.
– Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
– Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

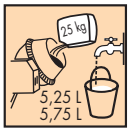

Mélange

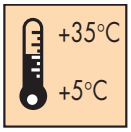

Température

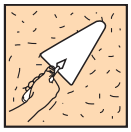
Manuelle

CONDITIONNEMENT

– Sac papier de 25 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
– Palette de 1,200 T soit 48 sacs de 25 kg sous gaine thermo rétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.

25 kg

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.
NB : Tout sacs entamés doivent être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés.

CONSOMMATION

La consommation dépend de l'épaisseur du matériau à poser et de la façon de procéder.
Pour une épaisseur de 10 mm de surface pleine d'un parpaings de 20 cm sans joints verticaux :
La consommation est de 12 à 15 kg/m² d'éléments montés.